

Mairie de
Néry



Bulletin N°59 - Juillet 2021

Huleux

Néry

Vaucelles

Vérrines

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Notre commune se voulait accueillante, c'est ainsi que vous pourrez voir sur la couverture de ce bulletin n° 59 l'aire de pique nique aménagée à l'emplacement des containers de tri sélectif supprimés depuis quelques années.

Cet espace de la croix de Ladre où ont été réalisés des plantations et installé une table de pique nique, un banc et une poubelle est une halte offerte aux touristes qui sillonnent notre belle région et notamment à ces cyclistes du nord de l'Europe, lourdement chargés qui découvrent la France. Des petits compléments d'aménagement sont à réaliser.

-0-

La réalisation de l'allée piétonne à Vaucelles, face aux Larris répond aussi à des objectifs d'aménagement de notre espace mais encore de sécurité pour les piétons.

Les marquages au sol des emplacements de stationnement automobile, des arrêts de cars scolaires, du passage piéton au droit du lotissement et la signalisation du passage surélevé vont être réalisés prochainement.

D'autres aménagements sont prévus, avec plantations, pour bien matérialiser l'entrée du hameau, incitant les usagers de la route à réduire leur vitesse.

-0-

Un projet d'aménagement d'un espace intergénérationnel avec divers équipements de détente et sportifs va être étudié avec le concours de l'Association du Pays Compiégnois dans le cadre du programme Leader (fonds financiers européens gérés par la Région) à l'emplacement de l'ancien terrain de football.

Notre commune doit être attrayante et cette réalisation répondra aux besoins de notre population croissante, qui va évoluer avec les logements OPAC et l'urbanisation des Filassiers.

Dans un premier temps, l'ancien vestiaire doit être démoli courant du mois d'août par l'entreprise DE COLNET.

L'ARC élabore son plan pluriannuel d'investissement pour les 5 ans à venir. A ce titre elle doit répertorier et étudier les possibilités de revitalisation des friches industrielles dans la Basse Automne. Nous avons pris précédemment une délibération pour demander à l'ARC son concours pour redonner vie au site ALFAGOMA et aménager une zone d'activité contiguë pour accueillir des PME et des Artisans.

Une délibération a aussi été prise dans le même temps pour demander à l'ARC une étude de faisabilité pour l'urbanisation de la zone des Filassiers et le contournement de Néry avec l'élargissement du chemin rural et les aménagements à mettre en œuvre.

Voilà, entre autres, nos principaux projets avec beaucoup de travail en perspective pour maintenir l'attractivité et le dynamisme de notre village.

Je vous souhaite de bonnes vacances,

Avec tout mon dévouement.

Claude PICART
Maire

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont voté pour la liste de la majorité départementale sur laquelle je m'étais engagé comme remplaçant avec Sandrine Connell comme binôme, aux côtés de Véronique CAVALETTI et Luc CHAPOTON. L'élection a été remportée avec plus de 65 % des suffrages.

Le département a été le principal financeur de nos investissements au cours du mandat précédent et je suis convaincu qu'il le restera pour les 7 ans à venir et nous n'avons pas fini de les solliciter avec nos nombreux projets. Il restera aussi à vos côtés pour vous apporter aides et soutiens, nous en serons les relais.

Travaux

SURPRESSEUR DE HULEUX

Après bien des difficultés pour réguler la chloration et aussi avec notre maître d'œuvre, la réception est enfin prévue pour le 4 août.

L'ARC reprendra alors à sa charge cet équipement dans le cadre de la compétence eau potable qu'elle exerce.

Par rapport à cette même compétence des crédits ont été dégagés pour renouveler le réseau d'eau potable du hameau en septembre/octobre.

L'ARC assurera la totalité de la dépense sur son budget eau.

LA CHAPELLE ST RIEUL DE VERRINES

Les travaux de gros œuvre, de drainage et d'écoulement pluvial ont été réceptionnés avec l'entreprise CHARPENTIER.

Les travaux de charpente couverture et d'électricité sont aussi terminés.

Seuls les travaux de menuiserie ne sont pas réalisés, ils consistent en la fabrication d'une porte rustique entre la nef et la propriété voisine pour un accès en pied de mur et le remplacement de la porte d'entrée de chapelle en trop mauvais état pour être réparée.

L'entreprise FONTAINE s'y emploie.

Nous pourrons ensuite solder financièrement ce dossier.

ABORDS DE LA SALLE DES FETES

RUE DE L'ÉGLISE A VERRINES

Ces deux opérations réalisées depuis décembre 2020 ont reçu une aide financière du département comme prévu.

L'Etat ne nous a pas accordé la subvention demandée en 2020 et nous l'avons reconduite pour 2021.

Monsieur le Sous Préfet de Senlis nous a confirmé récemment qu'il proposerait de retenir nos deux dossiers lors de la prochaine commission d'attribution.

DIVERS TRAVAUX DE VAUCELLES

Création d'une allée piétonne face aux Larris

Réfection de la voirie impasse de Fay

Bordurage et trottoir rue du Moulin.

Ces trois opérations pour un coût de 38 800 € HT ont été subventionnés par le Département avec un complément de 10 % pour relance économique à la condition que les travaux soient réalisés avant avril 2021. Mais nous n'aurons pas d'aide financière de l'Etat, en effet, le dossier initial a été déposé en 2019 sans accord, reconduit en 2020 sans accord, et ne peut être reconduit en 2021

que si les travaux ne sont pas réalisés. Nous avons fait part de cette incohérence, par rapport à la relance économique à Monsieur le Sous Préfet, mais il a été intraitable et n'a pas retenu le dossier dans nos opérations 2021 ; nous devons ainsi nous priver d'environ 10 000 € prévus après réajustement.

REPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE DE NERY

Le chauffage actuel très vétuste a besoin d'être remplacé. Un devis d'environ 12 000 € nous a été proposé par l'entreprise SALMON de Crépy en Valois. Pour pouvoir le présenter à la subvention auprès du Département, il nous faut l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France et malgré nos relances, nous sommes toujours dans l'attente de son avis.

Notre projet de spectacle pour Noël dans une église chauffée semble ainsi compromis.

REBOUCHAGE ET GRVILLONNAGE DE L'IMPASSE DE ROCQUEMENT ET REFECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE A VERRINES

L'entreprise DMVA a été relancée pour réaliser ces travaux après les vacances d'été.

REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA MAIRIE

La chaudière âgée de près de 20 ans tombe régulièrement en panne et doit être remplacée.

Un devis de 5 500 € nous a été proposé par l'entreprise CIPIELA, attributaire du contrat d'entretien, pour une chaudière nouvelle génération plus économe en énergie. Une subvention sera demandée auprès du conseil départemental.

AMENAGEMENT DE LA RUE DES PEUPLIERS A LA NORME « PERSONNE A MOBILITE REDUITE »

Une étude a été confiée au bureau BE2M qui avait suivi les travaux d'enterrage des réseaux.

Un avant projet sommaire nous sera soumis en septembre/octobre.

La vie scolaire

Malgré les contraintes imposées par le contexte sanitaire, les enseignantes de nos écoles ont tout de même, à nouveau, mené à bien plusieurs projets ce semestre :

Les Maternelles ont participé à un concours « Arts en plastique pour l'océan ». Un travail créatif et collaboratif pour sensibiliser à la pollution des océans par nos déchets plastiques. Un monstre composé de déchets a été créé avec un intervenant extérieur. Il y eut aussi des lectures et des travaux (dessins, modelages, ...) autour du « monstre qui habite le continent de plastiques »...

Les CM ont participé au concours « Parlement des enfants » et reçu la visite de M. VATIN (député de la 5^e circonscription de l'Oise). Ils ont travaillé autour du thème de l'alimentation durable et équilibrée et rédigé une lettre de motivation. Les élèves ont été sélectionnés pour la première phase (niveau académique) puis ont rédigé un texte de loi (titre, exposé des motifs et articles de loi). Ils ont décroché une très belle 5^{eme} place sur toute l'académie, bravo.

Des sorties ont pu être organisées :

- le 10 juin, les élémentaires sont allés au musée de l'air et de l'espace au Bourget, en lien avec le projet pluridisciplinaire autour de la Mission Alpha. Une visite guidée sur l'histoire de la conquête spatiale, un temps au planétarium puis une visite libre de l'exposition sur l'histoire de l'aviation ont ponctué cette belle journée.

- le 11 juin, les maternelles ont visité le Parrot World, parc animalier qui travaille pour la conservation et la reproduction des perroquets menacés d'extinction. Un atelier autour des 5 sens a eu lieu, ainsi qu'une visite libre (notamment de la grande volière, une des plus grandes d'Europe).

Offertes par la Mairie, ces sorties très attendues par les enfants leurs ont permis de s'aérer l'esprit tout en apprenant de façon ludique.

Les Langues : les CM2 ont eu l'opportunité de se rendre au collège d'Aramont où ils ont rencontré Mme Dufays, professeur d'Allemand. Après une séance de jeux sur le thème des fruits, Mme Dufays a répondu à toutes les questions que lui ont posé les enfants au sujet du collège. D'autre part, une grande majorité des élèves de CM2 ont validé le niveau A1 en anglais.

Célébrations de fin d'année : la mairie a consacré un budget, comme chaque année, pour offrir des livres aux enfants. Le choix par les élèves ayant été rendu impossible par les contraintes sanitaires, un choix d'ouvrages par niveau a été effectué.

La kermesse n'ayant pu avoir lieu cette année encore, les livres ont été remis aux enfants en classe.

Afin de célébrer le départ des CM2, l'association des parents d'élèves Nerygolotte a organisé une petite cérémonie à la sortie des classes au cours de laquelle un cadeau leur a été remis.

La rentrée 2021 sera marquée par l'arrivée de plus de numérique à l'école avec la mise en place de l'ENT pour les 3 classes ainsi que de Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI) dans les classes élémentaires, financés par la mairie.

L'effectif total pour 2021-2022 sera de 56 élèves (en diminution) répartis comme suit :

15 maternelles : 6 PS , 3 MS et 6 GS

22 cycles 2 : 6 CP, 8 CE1 et 8 CE2

19 cycles 3 : 11 CM1 et 8 CM2

Rendez-vous le jeudi 2 septembre 2021 pour la rentrée. Espérons, pour le bien des enfants, que le respect des mesures sanitaires pendant les vacances et le déploiement de la vaccination permettront une reprise plus sereine...

Jean WIMMER
Vice Président

Maison des jeunes et de la culture

La MJC de Verberie n'a plus rien aujourd'hui de Verberie.

Après bien des péripéties et même des conflits provoqués par les élus de Verberie au sein de la structure, ceux-ci ont décidé de ne plus confier à la MJC la gestion de leur périscolaire imité en cela par les communes de St Sauveur et St Vaast de Longmont.

Semant la zizanie parmi le personnel, le maire de Verberie a fini par donner le coup de grâce en « virant » la MJC des locaux qu'elle occupait au Château d'Aramont en quelques jours tout début janvier. Mais rien de très surprenant ce personnage n'a jamais su ce que le mot solidarité voulait dire.

C'est ainsi que nous avons stocker en mairie de Néry, le matériel qu'il a fallu déménager en urgence.

Répondant au désarroi des bénévoles qui se sont toujours donné sans compter, les communes de Béthisy St Martin, Saintines et Néry ont décidé de poursuivre les activités de l'Association.

L'accueil périscolaire aura lieu à la rentrée prochaine dans nos locaux respectifs et même nous avons décidé de proposer aux parents un accueil de loisirs du mercredi qui aura lieu à Saintines.

Nos salles des fêtes pourront aussi être mises à disposition pour des activités : danse, gymnastique, etc... certains jours en soirée.

Une telle organisation à seulement trois communes va nécessiter une gestion rigoureuse, une augmentation des charges communales ne serait pas supportable.

Nous comptons sur un maximum de fréquentation dans les services proposés.

Découverte d'applications

Instagram, Youtube, Pinterest,...

Utiliser un appareil numérique

smartphone, tablette, Ipad



INTERNET ET MULTIMÉDIA

Ateliers permettant de découvrir et maîtriser les différents supports et applications liés à internet et au multimédia (image, musique, ressources,...)

Débats

Cyber sécurité,
Les réseaux sociaux, ...

Protection et archivage

Cyber sécurité, le Cloud,
protéger son PC

Création d'images

Canva, Photofunia,
Fizzer, ...

Connaître les sites :

- Achat/vente en ligne

Vacances en ligne,
Réserver son billet de train, ...

- Services de navigation web

Découvrir Google,
Google street view, ...



B.A.-BA DE L'INFORMATIQUE



Découverte du monde numérique et web

Souris/Clavier



Réviser son B.A. BA

Nous contacter

03.44.42.56.30

cyber-base@aggl-compiègne.fr

Créations de supports
à imprimer ou à projeter

Photobox, créer son calendrier sur Publisher, ...

Aide à l'administratif
Administration en ligne, CAF,

Créer un dossier médical partagé (DPM), ...



VIE QUOTIDIENNE

Ateliers de découverte des supports numériques domestiques, de création visuelle pour les projets de la maison, de maîtrise de la bureautique et de gestion du quotidien grâce aux outils en ligne



Achats et ventes en ligne
Colis en ligne, le drive,
Vinted, Leboncoin



Formations à la bureautique
Word, Powerpoint, Excel, Libre Office

Gestion de fichiers, courriels
Gestion de sa boîte mail,
Compresser ses fichiers, ...



TP Windows 10

Accompagnement numérique pratique
tablette, smartphone, ordinateur portable

Travail Personnel avec aide
(Bureautique)



TRAVAUX PRATIQUES

Ateliers personnalisés
d'accompagnement sur vos
supports numériques



EMPLOI

Ateliers permettant de créer son espace sur Pôle Emploi, de le gérer, de créer des CV en ligne, de trouver de l'aide pour la recherche d'emploi, effectuer des activités encadrées



CV en ligne

Créer et gérer son Espace

Recherche d'emploi





Association PATHINE

PATHINE

C'est une nouvelle fois avec regret que nous n'avons pu organiser encore cette année nos différentes manifestations.

Nous attendons avec impatience la possibilité de nous réunir de nouveau « comme au bon vieux temps ! »

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

Prenez soins de vous !!

AGENDA

La pandémie de Covid 19 étant toujours d'actualité et ne connaissant pas les évolutions des restrictions, nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, garantir une date de nos prochaines manifestations.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de tout changement et ce sera avec plaisir que l'équipe Pathine vous accueillera lors d'une prochaine manifestation.

Commission des anciens

Depuis 2019, nous n'avons pu organiser le Repas des Anciens ni la Galette des Rois.

Espérons que la situation sanitaire s'améliorera et que nous pourrons nous réunir en 2022

Bonnes Vacances à tous

*Joël LORNET
Vice Président*



Quelques nouvelles de ce début d'année 2021 est exceptionnellement calme tout comme 2020, NERYGOLOTTE est restée à l'écoute mais bien discrète... : les manifestations habituellement présentes sur le 1^{er} semestre n'ont pas eu lieu.

Néanmoins, nous n'avons pas oublié nos petits CM2 (devenus grands) qui quittent notre école pour de nouveaux défis à la rentrée.

Comme l'année dernière, nous avons opté pour la remise de chèques cadeau « Cultura » d'une valeur de 15€. La remise des cadeaux aux élèves de CM2 a pu être organisée le vendredi 2 juillet à la sortie de l'école, sous une haie d'honneur et d'applaudissements.



Les élèves de CM2 étaient ravis et nous leur souhaitons une excellente rentrée au collège ! Et une très bonne rentrée pour les élèves de nos écoles.

maternelles et primaires ! Nous avons hâte de vous retrouver pour de nouvelles animations l'année prochaine, et en profitons pour faire appel à tous les parents qui souhaitent s'investir pour le bonheur des petits et grands : RDV à l'assemblée générale de l'association.

D'ici là : Bonnes vacances à tous !!!

Et pour conclure, tous les membres de l'association Nérygolotte souhaitent remercier :

- les parents et les membres de l'association ayant participé tout au long de l'année scolaire à la préparation et à la participation des quelques animations que nous avons pu maintenir sur cette année scolaire 2020/2021.
- la mairie, les commerçants locaux et les différents parents d'élèves pour la mise à disposition de certains équipements, et leur contribution au bon fonctionnement de ces animations.
- toutes les familles et enfants qui ont participé à ces animations : un grand MERCI !

Sans cette aide précieuse et sans vos présences, nous ne pourrions pas continuer à vous proposer des animations qui rythment notre année scolaire.

- A noter dans vos agendas :
**L'Assemblée Générale de Nérygolotte aura lieu le
Vendredi 17 septembre à 19h00**
Vous êtes les bienvenus !

En préparation :

- de la soirée de la terreur en octobre...
- *de la brocante des enfants en novembre...*
- des sapins et du marché de Noël en décembre...

Pour toute remarque et suggestion, l'équipe reste à votre disposition :

Eddy PHILIPPO, Président : 07.86.15.35.20

Nicolas HIMPE, Vice Président : 06.65.91.45.24

Raphael ROLLET, trésorier : 06.86.26.11.99

Noëlle PICARD, Secrétaire : 06.33.04.13.22

Communiqués

Les nouveaux arrivants

Lotissement de Huleux

Les 12 lots du lotissement ont été vendus par FLINT IMMOBILIER. Quatre maisons sont en cours d'achèvement. Plusieurs permis de construire sont en cours d'instruction et d'autres sont à déposer. En périmètre ABF du Manoir les projets doivent correspondre à un cahier des charges très stricte.

Plusieurs enfants vont fréquenter nos écoles à la rentrée prochaine.

Les logements OPAC de Néry

Cette enceinte fermée de l'ancienne ferme PILAT qui comprend un bâtiment simple et 2 bâtiments doubles sera dénommée le clos des Moutardiers. Ce nom a pour origine la culture de la moutarde dans les régions viticoles. Le vinaigre servant à l'élaboration de ce condiment.(dixit Nicolas BILOT archéologue et historien – Aquilon patrimoine).

L'ancien terrain de football a pour lieudit « Au dessus des Vignes » au cadastre actuel, ce qui confirme que la vigne a bien été cultivée à Néry. Les travaux avancent bien, un seul bâtiment reste à couvrir. La pose des menuiseries et les ravalements vont suivre. Les aménagements intérieurs, ont commencé sur les bâtiments déjà couverts. L'achèvement est envisagé pour le premier semestre 2022.

Si vous êtes intéressés par l'occupation d'un logement, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire en mairie.

Une liste provisoire est ouverte et sera prise en compte lors des prochaines commissions d'attribution (fin d'année 2021 et début 2022).

Une information sera également faite par affichage et sur le site de la commune.

Communiqués

Culture et histoire

L'Association Aquilon propose au cours de l'été des visites guidées découvertes de notre région et des randonnées :

- Versigny – Morienvall – Le vieux Crépy – Champlieu – St Jean aux Bois
- Bray – Mont l'Eveque – Creil – Neuilly sous Clermont – La Ferté Milon
- Ermenonville Raray...

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet et seront également mise à l'affichage en mairie.

-o-

Une conférence animée par Mr Nicolas BILOT aura lieu fin septembre en la chapelle de Verrines relatant l'histoire de cet édifice, du hameau de Verrines et de notre commune.

Une information vous sera adressée dans vos boites aux lettres.

Opération tranquillité vacances

Service gratuit de protection de votre habitation en votre absence, mise en place par la gendarmerie nationale en partenariat avec le service de police pluri-communale.

Pour bénéficier du dispositif, présentez vous en mairie aux heures d'ouverture habituelles pour remplir un formulaire au moins 48 heures avant votre départ. Dossier disponible également sur le site nery.fr

Développement des transports écologiques et durables

Un plan vélo ambitieux de plus de 6 millions € en 5 ans financé par l'ARC pour 35 %, la Région pour 30 % et le département pour 20 % et les fonds Feder pour 15 %.

Ce plan s'inscrit dans le développement touristique de notre territoire, mais s'adresse prioritairement à celles et ceux qui se déplacent seul(e) ou en famille pour de multiples raisons : courses, manifestations diverses, réunion familiales, travail etc...

Pour Néry et les communes de Bethisy St Pierre, Saintines et St Sauveur, des itinéraires sécurisés ont été identifiés et proposés après concertation. Des engagements ont déjà été pris pour 2021 et 2022 avec certaines communes.

Pour 2023-2024-2025 c'est 4 123 500 € qui seront engagés pour aménager les tracés retenus.

- 232 500 € sont prévus pour la liaison Néry- St Sauveur par le chemin latéral à la voie ferrée.
- - 456 400 € sont prévus pour la liaison Néry-Béthisy St Pierre par le chemin du fond de vallée de la Douye.

Un calendrier précis est à déterminer.

215 000 € vont permettre à l'ensemble des communes de l'ARC d'être équipées de 59 abris vélos.

Dans quelles conditions les vélos seront-ils mis à disposition ?
Comment assurer ce service les week-ends ? Quel en sera le coût ?
Autant de questions dont nous n'avons pas encore de réponses.
Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu du fonctionnement de ce service.

Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

La loi NOTRE rend obligatoire la prise de compétence eaux pluviales à compter du 1^{er} janvier 2020 par l'ARC.

Cela implique un transfert de charge entre les communes membres et l'agglomération et en contre partie un ajustement de l'attribution de compensation versée par l'agglomération aux communes.

Plusieurs simulations ont été réalisées et présentées en commission d'évaluation des charges transférées.

La proposition retenue par toutes les communes comprend une participation du budget général de l'ARC et a été approuvée par le Conseil d'agglo et notre conseil municipal.

Le coût à la charge de Nery est 5 269 € annuels prélevés sur les 52 096 € de compensations financières perçues.

L'ARC aura en charge l'entretien des réseaux enterrés et le curage des fossés. Le nettoyage des caniveaux d'écoulement et le fauchage des fossés resteront à la charge des communes.

Le renouvellement et l'extension des réseaux enterrés seront assurés par l'ARC selon un programme pluri communal établi annuellement en fonction des crédits affectés.

Renseignements utiles

PASSEPORTS - C.N.I-PERMIS DE CONDUIRE -CARTE GRISE

La mairie ne gérant plus ces demandes

Renseignements et formulaires sur le site internet

www.ants.gouv.fr

P.A.C.S

Les dossiers de P.A.C.S sont désormais gérés par la Mairie sur rendez-vous préalable.

URBANISME

Les dossiers d'urbanisme sont acceptés du lundi au mercredi midi au secrétariat de mairie.

Nous vous rappelons que toute modification de l'existant de votre propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (selon la nature des travaux envisagés, il vous sera remis les documents correspondants). A noter, que ce sont les services de l'A.R.C de Compiègne qui instruisent les dossiers. Prière de remettre en mairie le nombre de dossiers réglementaires.

Formulaires à télécharger sur www.service-public.fr

Pour une consultation de la réglementation d'une parcelle sur notre commune, vous pouvez vous connecter directement sur l'application PLUI sur le site

www.agglo-compiegne.fr

Rubrique : services-PLUIH-carte interactive

Nous avons constaté que certains font des travaux sans respecter la réglementation ils s'exposent ainsi à des poursuites

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette démarche reste obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes garçons qui doivent se faire recenser en mairie le jour de leurs 16 ans.

ORDURES MÉNAGÈRES

A.R.C place de l'Hôtel de Ville CS 10007 -60321 COMPIEGNE Cedex
03 44 85 44 75

Dechets.ri@agglo-compiegne.fr

Horaires d'ouverture permanence ARCBA

15 rue St Pierre Verberie uniquement les mercredis

De 8 :30 à 12 :30 et de 14 :00 à 18 :00



LES MÉGOTS DE CIGARETTES

Nous avons constaté que sur les espaces urbains publics aux alentours des bâtiments communaux (écoles- salle des fêtes – mairie et les parkings) des mégots de cigarette étaient régulièrement jetés au sol.

« Un filtre de cigarette jeté dans la nature ou sur la voie publique met plusieurs années à se biodégrader. **En milieu terrestre, la nature l'élimine en 12 ans environ.** Lorsqu'un mégot est biodégradé, plus de 54 milliards d'autres mégots auront donc été jetés entre-temps. »

En prendre conscience, c'est faire un geste pour notre planète et pour les agents communaux qui les ramassent.

LES PIEDS DE MUR

Les élus remercient et encouragent les habitants de Néry et des hameaux qui ont pour habitude d'entretenir devant leurs propriétés pour le confort de tous. Ces gestes citoyens sont d'autant plus appréciés que depuis de nombreuses années la commune de Néry s'est engagée à ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

« Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des constructions riveraines, sont désormais tenus, chacun au droit de sa « façade », de **désherber les pieds de murs**. Le **désherbage** doit être réalisé par arrachage ou binage ».

Le personnel de la mairie vous souhaite de bonnes vacances d'été



Mairie



Lundi	de 10h00 à 12h00
Mardi	de 17h00 à 18h30
Mercredi	de 10h00 à 12h00
Jeudi	de 17h00 à 18h30
Vendredi	de 10h00 à 12h00

 *En raison de la crise sanitaire actuelle, il n'y a pas de permanence du maire et des adjoints les samedis.*

Tél : 03 44 39 73 11

Email : contact@nery.fr